



N°2238 du magazine
Le Nouvel Observateur
27 septembre 2007



<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2238/articles/a355306-.html>

N°2238

SEMAINE DU JEUDI 27 Septembre 2007

[À la Une](#) < Le Nouvel Observateur < Mon CV vidéo dans la blogosphère

Chercher un job sur internet

Mon CV vidéo dans la blogosphère

Lynchage sur la Toile ou afflux de propositions : envoyer son CV vidéo sur le web peut réserver des surprises. Plusieurs sites essaient de promouvoir cette nouvelle forme de candidature

S'il avait su, sans doute ne se serait-il pas lancé. En tout cas, il ne méritait certainement pas cela : devenir le héros d'un «dîner de cons» à l'échelle du web, le François Pignon de la blogosphère, comme dans le film où Thierry Lhermitte et ses copains s'acharnent sur Jacques Villeret. Tout cela parce que ce responsable informatique, hélas trop sûr de lui et un peu prétentieux, a eu le malheur de placer en mai dernier son CV vidéo sur les sites Daily Motion et YouTube. Aujourd'hui, les internautes se le renvoient de blog en blog, par milliers, assorti de féroces commentaires ou de versions parodiées. En langage du web, on appelle cela un buzz (effet boule de neige). En l'occurrence un buzz très négatif. Costume sombre, cravate et raie sur le côté à la François Fillon, installé devant les tours de la Défense, le maladroit récite, au premier degré de la langue de bois, tous les poncifs de l'entreprise, vante sa connaissance d'internet et du web, exprime sa satisfaction d'être titulaire d'un MBA. Tout cela sur une vidéo techniquement médiocre. Suicidaire dans une blogosphère toujours prête à ricaner !

L'intéressé a, bien sûr, fermé son site, retiré la vidéo. Trop tard. Le buzz enfle. Les remarques se multiplient sur celui qu'ils ont surnommé le «ouiner». Tel internaute voudrait envoyer la vidéo dans l'espace «pour ne pas que l'humanité perde ça». Cet autre reconnaît qu'il est bien content de «se payer» un «mec» de la Défense : «Y en a plein comme ça là-bas». On se gausse de son allure de gagnant des années 1980. Plaisanteries de potache mais aussi, parfois, critiques haineuses courageusement cachées derrière des pseudonymes. De temps en temps (rarement), un léger remords : «Le pauvre... Qu'est-ce qu'il se prend...» Et puis cet argument typique des lyncheurs en groupe : «C'est pas bien ce qu'on fait mais il prend pour les autres.» Quelques-uns, bien peu nombreux, se demandent si produire une vidéo calamiteuse mérite un tel opprobre. Web, monde cruel. De quoi réfléchir à deux fois avant de s'exposer dans la jungle de la blogosphère.

Heureusement toutes les tentatives ne se terminent pas aussi mal. Pour Marie Breton, c'est même plutôt l'inverse. Cette gracieuse jeune femme de 23 ans cherchait un poste dans la pub comme «conceptrice-rédactrice». Diplômée d'une école nantaise de communication et de publicité, elle a réalisé un CV vidéo avec un copain de promo, le créatif Aurélien Guihéneuf. Une mise en scène avec du rythme, de l'invention : la jeune femme apparaît (à peine) dans le clip qu'elle a déposé sur YouTube. Là encore, pour cette provinciale montée à Paris, l'amplificateur du web a fonctionné mais à l'opposé de celui du *golden boy* maudit de la Défense. Les internautes la couvrent de compliments.

La semaine dernière, son CV vidéo avait déjà été vu 17 894 fois sur YouTube et elle a reçu une vingtaine de propositions de travail. L'intéressée et son complice sont les premiers surpris. Même expérience positive pour Stéphane Kurower, 32 ans, homme de publicité et de multimédia. Quand il cherche un job, il joint à sa candidature son clip. On le voit sillonnant Paris en rollers avec des étapes devant chacune des écoles ou entreprises qu'il a jadis fréquentées. Une vidéo tournée il y a trois ans. Depuis, dit-il, il a trouvé deux fois du travail.

Allons-nous tous devoir passer derrière la caméra pour nous faire embaucher ? Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Mais force est de constater que, du bon vieux CV papier, on est passé au CV en ligne, au blog emplois, au site perso, à l'entretien sur le monde virtuel Second Life... et maintenant au CV vidéo, un bon filon pour les sites de recrutement ! Déjà on voit fleurir les «spécialistes». APC Recrutement, un cabinet de ressources humaines orienté vers la promotion de la diversité, avait été pionnier. On trouve aujourd'hui easy-cv.com, cvlive.com, jobinlive.com, youjob.com qui démarre avec une grosse campagne de communication... Attention. Certains de ces sites suggèrent aux postulants de réaliser tout seuls leur CV via une webcam ou un téléphone portable et de le mettre en ligne gratuitement, brut de décoffrage. Séduisant. Mais on a vu combien cela pouvait être périlleux. D'autant que certains sites mettent des vidéos de chercheurs d'emploi «en vitrine», accessibles à tous. Visages tendus, son mal synchronisé, phrases toutes faites. Il faut souhaiter que les ricanes de la blogosphère n'aillent pas y faire un tour. Un buzz est vite arrivé. Invités eux aussi à vanter les mérites de leur entreprise grâce à des vidéos maison - par exemple sur YouJob -, certains représentants d'entreprise ne font du reste pas mieux. Qu'on veuille trouver du travail ou vanter les mérites de sa boîte, convaincre des inconnus devant une caméra ne s'improvise décidément pas.

Le site JobinLive propose, lui, une offre plus sophistiquée : la vidéo du chercheur d'emploi est réalisée avec un accompagnement technique sous forme d'interview. Pour cela, JobinLive propose des rendez-vous aux candidats dans des lieux spécialisés : cités des métiers, maisons de l'emploi, grandes écoles. Du coup, la qualité de la prestation est bien meilleure. En outre, elle assure la confidentialité du CV qui, sauf exception, ne sera vu que par les recruteurs potentiels.

Un CV vidéo, est-ce vraiment utile ? Quand on sait que les premiers tris de CV en ligne sont faits par l'ordinateur à partir de mots-clés, qu'un recruteur n'a que quelques secondes pour lire chacun d'entre eux, on a des doutes. Thomas de Williencourt, créateur de JobinLive, argumente : *«Après la première sélection, dans un deuxième temps, le recruteur peut regarder le candidat en vidéo et commencer à s'en faire une idée plus précise. Il a alors la possibilité de le présenter à d'autres personnes dans l'entreprise. Ce qui prend d'habitude trois semaines peut ainsi se faire en trois jours.»* Volonté de paraître dans le coup ou souci d'efficacité ? Certaines entreprises se disent intéressées. *«Nous recrutons 8 000 à 9 000 personnes par an en CDI. Le CV vidéo est un nouveau canal de recrutement, explique Jean-Luc Masset, DRH pour les hypermarchés Carrefour. Il vient compléter notre dispositif global. Nous allons commencer à recueillir ainsi de nouvelles candidatures dès maintenant.»* Et puis les sites proposent également des entretiens à distance, *«très utiles s'ils évitent des déplacements aux candidats»*, explique Jean-Marie Simon, DRH d'Atos Origin qui recrute 9 000 personnes par an dont 2 000 en France. L'entretien à distance est sans doute promis à un bel avenir. Aujourd'hui on peut être candidat tout en étant en poste à Paris, à Marseille mais aussi à Singapour ou à Hongkong...

Curieusement, le CV vidéo fait son apparition juste après qu'une poignée d'entreprises, très minoritaires, ont décidé d'adopter le CV anonyme pour échapper aux préjugés. Mais les deux ne sont pas incompatibles : le CV du premier tri peut être anonyme et donner l'envie de consulter la vidéo. Du reste, certains recruteurs se méfient d'eux-mêmes. *«Avec la vidéo, c'est un prisme de plus à travers lequel on va devoir juger le candidat et qui peut se révéler très injuste»*, dit Gilles Roussel, responsable de recrutement pour b2s, un groupe de télémarketing. *«Le CV vidéo ? Pourquoi pas ? Mais seulement enfin de parcours une fois sélectionnés les candidats, par exemple, au moment de transmettre les candidatures aux entreprises»*, confirme Stéphane Morin, d'Indigo Global Services qui fait notamment du recrutement dans l'informatique. Tout injustes que puissent être les CV vidéo, ils vont donc inévitablement faire partie de la panoplie des recruteurs. Car le marché du recrutement finit toujours par intégrer les évolutions technologiques.

Jacqueline de Linares
Le Nouvel Observateur